

L'Athlétisme à Villejuif : Où et Quand ?

Au Stade Louis DOLLY, sur la ZAC des Hautes Bruyères (22, rue Auguste Perret).



Catégories	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Eveil Athlé (2014 & 2015)			14h00 à 16h00			Samedi 10h00 à 12h00	
Poussins (2012 & 2013)			14h00 à 16h00				
Benjamins (2010 & 2011)			16h00 à 18h00		18h30 à 20h30		
Minimes (2008 & 2009)			18h00 à 20h00				
Cadets (2006 & 2007) Juniors (2004 & 2005) Espoirs (2001 à 2003) Seniors (1989 à 2000) Masters (1988 et avant)	18h30 à 20h30 (Sur programme) Saut en Hauteur	18h45 à 21h00 Sprint / Haies Sauts / Lancers ½ fond / Marche	19h00 à 20h00 Créneau Loisirs Remise en forme	18h45 à 21h00 Sprint / Haies Sauts / Lancers ½ fond / Marche	18h30 à 20h30 (Sur programme) Perche	16h00 à 18h00 Demi-fond	10h00 à 12h00 Loisirs- Running Marche Nordique

*La fiche d'inscription de couleur est à retirer
au bureau de l'ASFI Villejuif Athlétisme*



COMMENT S'INSCRIRE ?

A partir du mercredi 07 septembre 2022, au stade aux heures d'entraînement pour les jeunes poussins à minimes.
A partir du jeudi 1^{er} septembre 2022, au stade aux heures d'entraînement pour les cadets et plus.

PIECES A FOURNIR :

- Le bulletin d'inscription ci-joint, accompagné de l'autorisation des parents ou du tuteur légal pour les mineurs.
- Une photo, àagrafer sur le bulletin d'inscription avec la copie de la carte national d'identité.
- Un certificat médical (obligatoire pour l'assurance) **de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition**, datant de moins de six mois. Il peut être délivré par tout médecin.
- Le montant de la cotisation annuelle, par chèque établi à l'ordre de l'Asfi *Villejuif* (paiements échelonnés acceptés, par chèque uniquement, tous les chèques sont à remettre au moment de l'inscription). *Les coupons sports ANCV sont acceptés, les chèques vacances sont refusés.*

Vous pouvez obtenir des aides des services sociaux de la ville, de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) pour régler une partie de la cotisation annuelle.

TOUS EN CLUB : L'opération « Tous en club », est un dispositif d'aide de l'État de correction des inégalités d'accès à la pratique sportive. Réduction de 25 € sur l'inscription : Le dispositif s'adresse aux jeunes de 6 à 20 ans (né(s) entre le 16 septembre 2003 et 31 décembre 2015) dont la famille bénéficie soit de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), soit de l'allocation d'éducation enfant handicapé (AEEH). Lors de sa demande, le jeune doit fournir au club : une pièce d'identité, une copie du justificatif d'allocation (ARS ou AEEH) et remplir la fiche de demande d'aide.

La fiche de demande est à retirer auprès du club au moment de l'inscription.

Le nombre de réductions est limité, elles seront accordées aux 23 premiers dossiers complets.

Forfait loisirs jeunes : Attribuée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), cette aide s'adresse aux enfants et adolescents de 7 à 17 ans. Les bons sont envoyés à chaque rentrée scolaire aux familles, en fonction de leur quotient familial. Se présenter à l'Asfi avec le bon original. Le montant du bon vient en déduction de la somme que l'adhérent doit régler. L'Asfi entreprend les démarches nécessaires auprès de la CAF pour se faire régler le montant du forfait Loisirs.

Aides de la ville (Le Fonds d'Aide Communale à la Pratique Sportive) : En fonction du quotient familial, les services sociaux de la ville peuvent rembourser une partie de la cotisation annuelle des jeunes de moins de 18 ans. Les adhérents payent leur cotisation auprès de l'Asfi, qui délivre une attestation de paiement. Les familles la présentent aux services sociaux pour se faire rembourser en fonction du barème.

Pour tous les jeunes Villejuifois entre 18 et 22 ans, une aide de 40 € est accordée sur justificatif de l'attestation de paiement. Le montant de l'aide est majoré de 50% pour les féminines.

Formulaire à télécharger sur le site internet de la Ville. Ces aides peuvent changer et sont limitées.

Pour les membres d'une même famille, la réduction est de 10% sur chaque inscription, non cumulable avec les autres aides. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au club au **01.43.90.71.61 (répondeur)**

Année de naissance	Catégorie d'âge	Cotisation nouveau licencié	Cotisation renouvellement licence
2014 - 2015	Jeunes Poussins (EA)	180 € **	
2012 - 2013	Poussins (PO)	180 € **	
2010 - 2011	Benjamins (BE)	220 € *	200 €
2008 - 2009	Minimes (MI)	220 € *	200 €
2006 - 2007	Cadets (CA)	220 € *	200 €
2004 - 2005	Juniors (JU)	220 € *	200 €
2001 - 2003	Espoirs (ES)	220 € *	200 €
1989 - 2000	Séniors (SE)	220 € *	200 €
1988 et avant	Masters (MA)	220 € *	200 €
Marche nordique	Adultes	200 €	
Remise en forme/Running	Adultes	200 €	
		*dont maillot obligatoire	** dont tee-shirt offert

L'ASFI Villejuif Athlétisme est implantée sur Villejuif depuis 1987. A l'origine constitué presque exclusivement de coureurs de fond, le club s'est peu à peu diversifié, grâce en particulier à une Ecole d'Athlétisme, qui initie les enfants (éveils, poussins, benjamins, minimes) plusieurs fois par semaine, le mercredi, vendredi et samedi.

En son sein, les jeunes peuvent s'initier aux différentes disciplines de l'athlétisme et, pour ceux qui le souhaitent, participer à leurs premières compétitions. Par la suite, ils pourront continuer à se perfectionner dans les différentes disciplines plusieurs fois par semaine (minimes), afin d'aborder plus sérieusement les compétitions. Ils commenceront alors à côtoyer leurs aînés (cadets et plus), lorsqu'ils viendront aux séances d'entraînement en soirée.

Suite à ses résultats, l'ASFI Villejuif Athlétisme évoluera la saison prochaine en Promo National 2B !

L'ASFI Villejuif Athlétisme propose également pour les adultes des séances de remise en forme, de running et de marche nordique.

Aujourd'hui, le club compte près de 260 licenciés, dans toutes les catégories d'âge. Pour la saison à venir, l'encadrement sera assuré par 14 éducateurs sportifs (dont 6 pour l'Ecole d'Athlétisme), dans toutes les disciplines. Ces éducateurs sont tous diplômés. De plus, le club, affilié à la Fédération Française d'Athlétisme, est doté de tous les labels dont le Label Argent et Or chez les jeunes et dans le secteur Athlétisme de la forme & santé.

La vie du club est également ponctuée par quelques rendez-vous qui permettent de conjuguer performance sportive et convivialité: stages d'entraînement en province pendant les vacances de Pâques, soirées du club, soirée de fin de saison, ... C'est également cela, l'Asfi Villejuif Athlétisme.

Quel que soit votre âge, si vous souhaitez partager avec nous les joies de l'athlétisme, il ne vous reste plus qu'à venir nous retrouver sur le stade !



Site Internet : <http://www.asfivillejuif.com>



Page Facebook : <http://www.facebook.com/ASFIVLF>



Page Instagram : <https://www.instagram.com/asfivillejuif/>



Saison
2022 / 2023

